

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° du 10 janvier 1940 relatif aux cafés coloniaux, publié au Journal officiel du 14 janvier 1940, page 383.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 janvier 1940

Numéro JO
n° 519 du 28/02/1940

Date du numéro
28 février 1940

TEXTE INTÉGRAL

Rectificatif au « Journal officiel » Page 383, 3° colonne, article 7, 2° ligne : Au lieu de : « garantissant une taxe constante » lire : « warrantissant une ftare constante »,.